SNUipp - Guyane

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC
Fédération Syndicale Unitaire de Guyane

Une école de qualité pour tous !

SNUipp-Guyane

Bât. F, n° 24
Cité Mont-Lucas
97300 Cayenne

Tél. 0594 30 89 84
0594 30 13 52
Fax. 0594 30 51 03

E-mail :
snu973@snuipp.fr

Site internet :
http://973.snuipp.fr

Cayenne, le mardi 26 mai 2008

Monsieur le Recteur de la Guyane
Chancelier de l'Université

Objet : préavis de grève

Monsieur le Recteur,

Suite à l'absence de réponse aux revendications portées par l'intersyndicale et au mépris affiché par le ministre Xavier Darcos à l'égard de la communauté éducative et des élus de Guyane, le SNUipp-Guyane vous informe qu'il dépose, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève valable à compter du lundi 2 juin et reconductible jusqu'à la fin du conflit, couvrant l'ensemble des personnels enseignants du premier degré de l'Éducation nationale.

Dans le cadre des demandes déjà portées par la délégation académique que vous avez reçue le jeudi 22 mai sans lui donner la moindre réponse positive, le SNUipp exige :

- une dotation permettant de faire réellement face à l'évolution démographique, à la résorption de la non scolarisation et à la diminution des effectifs dans les classes,
- un renforcement des dispositifs spécifiques destinés à prendre en charge les élèves non francophones et à lutter contre l'échec scolaire record de notre département,
- la mise en place d'un véritable plan de titularisation des contractuels, dans le cadre de la législation nationale.

Nous espérons que vous saurez tirer profit du délai de cinq jours francs que nous impose la législation pour nous faire des propositions acceptables qui nous permettrons de reprendre les négociations.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le secrétariat du SNUipp-Guyane

Jean-Noël Grandvillemin